

Votre contact

renseignement,
N'hésitez pas à contacter :

GROUPAMA –crc pro

Tél. : 09 69 36 10 11

Email : CRCpro@groupama-cm.fr

ASSOCIATION ASM

MOULIN SAINT AMAND

2 RUE DU TOUR

76000 ROUEN

Numéro de sociétaire : 04093789A

Nom du contrat : AFFINITES

N° de contrat : 1002

ATTESTATION L'ASSURANCE DE VOS RESPONSABILITES

Groupama Centre Manche atteste que vous avez souscrit le contrat d'assurance ci-dessus référencé garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile et/ou administrative encourue par l'assuré en raison des dommages causés aux tiers **dans le cadre de ses activités déclarées au contrat**, à concurrence des montants de garanties et de franchises indiqués ci-dessous.

Les garanties accordées par le contrat sont les suivantes :

GARANTIES		MONTANTS DE GARANTIE PAR SINISTRE et par ANNEE D'ASSURANCE	FRANCHISE PAR SINISTRE ()
Responsabilité vie associative	Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	16 000 000 € (*)	Sans
	sous réserve des sous-limites suivantes :		---
	• Dommages matériels et immatériels consécutifs causés :		
	- à des personnes n'ayant pas la qualité d'assuré	2 558 986 €	Sans
	- par un assuré à un autre assuré	2 558 986 €	279 €
	• Dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels	2 382 407 €	Sans
	• Responsabilité du fait :		
- d'un vol	21 404 €	279 €	
- de dommages causés aux mobiliers confiés	42 805 €	279 €	
- de dommages causés aux objets de valeur confiés en vue d'une exposition	42 805 €	279 €	

(*) Montants non indexés - () Montants indexés suivant l'évolution de l'indice F.F.B (931,20 au 30/06/2016) sauf particularités.

Groupama Centre Manche

Caisse de Réassurance Mutuelle Agricole du Centre Manche

Nous joindre : 30 rue Paul Ligneul – CS 30014 – 72043 Le Mans CEDEX 9 – Tél. : 0969361011 - www.groupama.fr

Siège social : 10 rue Blaise Pascal – CS 40337 – 28008 Chartres Cedex – 383 853 801 RCS Chartres - Entreprise régie par le Code des Assurances
Et soumise à l'ACPR située 61, rue Taitbout, 75009 Paris – Intermédiaire bancaire et financier : immatriculation ORIAS N°13003629

GARANTIES (SUITE)		MONTANTS DE GARANTIE PAR SINISTRE et par ANNEE D'ASSURANCE	FRANCHISE PAR SINISTRE ()
Responsabilité vie associative	- de produits fabriqués, vendus, travaux exécutés	5 000 000 € dont : -USA –Canada-Australie-Nouvelle Zélande : 765 000€ (*) - dommages matériels et immatériels consécutifs : 2 000 000€	Sans
	- de dommages causés aux animaux confiés	42 805 €	279 €
	- de dommages causés aux immeubles confiés à la suite : > d'incendie, explosion, implosion, dégâts des eaux > et d'autres dommages	1 423 727 € 21 404 €	279 € 279 €
	- d'atteinte à l'environnement accidentelle	775 000 € (*)	Sans
	• Responsabilité pour faute inexcusable	3 000 000 € (*)	

(*)Les garanties complémentaires au contrat selon les options souscrites :

GARANTIES		MONTANTS DE GARANTIE PAR SINISTRE et par ANNEE D'ASSURANCE ()	FRANCHISE PAR SINISTRE ()
Responsabilité propriétaire ou occupant d'immeuble	Dommages matériels et immatériels consécutifs résultant d'incendie, d'explosion, d'implosion ou de dégât des eaux	A concurrence des dommages	Sans
	• Recours des locataires	A concurrence des dommages	Sans
	• Recours des voisins et des tiers	4 280 487 €	Sans
Défense		21 404 €	Sans

(*) Montants non indexés

Les responsabilités personnelles des dirigeants au contrat selon les options souscrites :

GARANTIES		MONTANTS DE GARANTIE PAR SINISTRE et par ANNEE D'ASSURANCE	FRANCHISE PAR SINISTRE
Responsabilité civile personnelle		40 000 € (*)	Sans
Défense		Compris dans les capitaux ci-dessus avec 23 848 € maximum par sinistre	Action judiciaire : 355 €

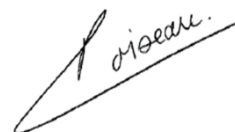
(*) Montants non indexés

PERIODE DE GARANTIE : du 01/03/2017 au 28/02/2018

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle ne peut engager GROUPAMA CENTRE MANCHE en dehors des termes et limites précisés par les clauses et les conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait le 06/09/2017

Pour Groupama Centre Manche, Par délégation,



Groupama Centre Manche

Caisse de Réassurance Mutuelle Agricole du Centre Manche

Nous joindre : 30 rue Paul Ligneul – CS 30014 – 72043 Le Mans CEDEX 9 – Tél. : 0969361011 - www.groupama.fr

Siège social : 10 rue Blaise Pascal – CS 40337 – 28008 Chartres Cedex – 383 853 801 RCS Chartres - Entreprise régie par le Code des Assurances
Et soumise à l'ACPR située 61, rue Taitbout, 75009 Paris – Intermédiaire bancaire et financier : immatriculation ORIAS N°13003629